



# Communiqué

Date: le 21 novembre 1989

Pour publication: immédiate

## SIGNATURE D'UN ACCORD DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

MOSCOU -- Le Premier ministre Brian Mulroney et le Président du Conseil des ministres, Nikolay Ryzhkov, ont signé hier un accord de coopération en matière de protection de l'environnement.

Reconnaissant l'urgence d'une action concertée et immédiate face à des problèmes comme la dégradation de l'environnement, la pollution atmosphérique et marine, le changement climatique et la détérioration des écosystèmes, les gouvernements du Canada et de l'URSS collaboreront ensemble au cours des quatre prochaines années dans une multitude de dossiers environnementaux.

Cet accord favorisera l'échange d'informations sur des questions d'ordre environnemental ainsi que sur les programmes environnementaux canadien et soviétique en général. Le Canada et l'URSS ont convenu de se communiquer toute information nouvelle touchant, par exemple, à l'évolution, à la gestion et aux répercussions socio-économiques de questions telles que les réactions aux urgences écologiques, la protection des eaux douces et salées, la gestion et l'élimination des déchets, la formation et l'éducation en écologie.

Les deux gouvernements signeront cette semaine deux protocoles d'entente dans le cadre de l'accord : l'un porte sur les programmes de coopération relatifs à l'environnement atmosphérique et l'autre, sur les recherches en hydrologie.

Par cet accord, les deux pays reconnaissent l'envergure mondiale des grands problèmes écologiques et l'intérêt qu'ont tous les pays à adopter des politiques qui favorisent le développement durable, fortement préconisé par la Commission mondiale de 1987 sur l'environnement et le